



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Chamblon soumet à l'enquête publique du 25 octobre 2022 au 24 novembre 2022 inclus :

LA CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE PUBLIQUE DE PASSAGE À PIED ET POUR TOUS VÉHICULES, PARCELLES N° 112, 117, 123, 162 ET 242

Le dossier établi par le bureau Jaquier Pointet SA est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté uniquement sur rendez-vous (à fixer par téléphone au 024 445 35 75).

Les oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité durant la période d'enquête.